

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveau recteur : le Conseil de l'Université transmet sa proposition au Conseil d'Etat

Neuchâtel, le 29 janvier 2016. Le Conseil de l'Université a procédé, dans sa séance du 28 janvier 2016, à une ultime audition des candidats en lice pour le poste de recteur de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Il a décidé de recommander au Conseil d'Etat la désignation de Kilian Stoffel.

Selon la loi cantonale, le Conseil de l'Université est chargé de mener la procédure d'audition des candidats et de soumettre une proposition au Conseil d'Etat, autorité qui dispose de la compétence de nomination. C'est ainsi qu'il avait procédé à une première sélection et retenu deux candidats de grande valeur et présentant des profils aussi attractifs que différents. Le Sénat a été consulté conformément aux dispositions légales et les candidats ont eu l'occasion de se présenter à nouveau lors de la séance du 28 janvier devant l'ensemble du Conseil de l'Université, organe réunissant 10 membres nommés par le Conseil d'Etat et 9 membres nommés par l'UniNE.

Le Conseil de l'Université a décidé de privilégier la candidature de M. Kilian Stoffel, docteur en informatique et actuel directeur de l'Institut du management de l'information. La grande majorité de ses membres est en effet convaincue que ses qualités personnelles ainsi que son expérience lui permettront de positionner parfaitement l'UniNE par rapport aux enjeux académiques et institutionnels.

Le Conseil de l'Université ne donnera aucune information complémentaire jusqu'à la désignation du recteur par l'autorité compétente de nomination.